



OFFRE D'EMPLOI

Nom de la Collectivité : **Paea**

Intitulé du poste : **2 Chef d'agrès une équipe**

Catégorie¹ : A ☐ B ☐ C ☒ D ☐

Niveau de diplôme minimum requis : Aucun ☐ DNB/CAP/BEP ☒ BAC ☐ BAC+3 ☐

Spécialité¹ : Administrative ☐ Technique ☐ Sécurité Civile ☒ Sécurité Publique ☐

Grade : **Sergent**

Service d'affectation : **Centre Incendie et de Secours**

Localisation : **Commune de PAEA.**

Emploi à pourvoir à compter du : **1^{er} septembre 2026.**

Type de recrutement : Permanent ☒ Temporaire ☐ (durée CDD en mois:)

Temps de travail : temps complet ☒ temps non complet ☐

Rémunération : conditions statutaires

Recrutement ouvert soit à :

- Tout fonctionnaire communal de spécialité et de grade équivalent ;
- Tout fonctionnaire autre que communal de spécialité et de grade équivalent (en détachement) ;
- Tout lauréat de l'examen professionnel de la FPC de spécialité et de grade ;
- Toute personne correspondante au profil recherché et aux conditions statutaires ;
- Tout candidat inscrit sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne du grade et de la spécialité visés ;

À défaut :

- Toutes personnes répondant aux conditions statutaires d'entrée dans la fonction publique communale ainsi qu'au profil recherché

Missions :

Le chef d'agrès une équipe, commande seul ou sous l'autorité d'un COS, un équipage d'un véhicule d'intervention dans le cadre des opérations de lutte contre les incendies, de secours à personne, de protection des biens et de l'environnement.

Si besoin, il peut être amené à suivre une formation de spécialité et effectuer des tâches de, chef d'équipe, d'équiper, et autres ...,

Il aura pour principales missions :

1. Commander un véhicule de secours d'assistance aux victimes ;
2. Commander un véhicule tout usage ;
3. Commander un véhicule de secours routier ;

1- Commander un véhicule d'assistance d'urgence aux victimes :

- Assurer la sécurité immédiate, adaptée et permanente des intervenants, de la victime et des autres personnes ;
- Faire réaliser un bilan des victimes et la prise en charge ;
- Diriger l'immobilisation, le relevage et le transport d'une victime ;
- Veiller en permanence au respect des règles d'hygiène et d'asepsie

2 - Commander un engin de secours routier :

- Ordonner la protection de la zone d'intervention ;
- Définir la technique de désincarcération d'une victime ;
- Commander la désincarcération

3 - Commander un véhicule tout usage :

- Assurer la sécurité immédiate, adaptée et permanente de la zone d'intervention ;
- Identifier les risques ;
- Définir la technique opérationnelle ;
- Commander son équipe.

Profil recherché :

- Titulaire au minimum du DNB/CAP/BEP
- Titulaire de la formation « Chef d'équipe »
- Titulaire de la formation « TOP SR »
- PSE1/ PSE2 à jour
- Réussir l'aptitude physique et médicale de recrutement des sapeurs-pompiers.
- Titulaire du permis VL obligatoire, du permis poids lourd obligatoire ou en cours et du permis côtier
- Être très disponible (travail en soirée, en week-end et jours fériés)
- Tahitien parlé,

Pour tout type de renseignement, nom et coordonnées de l'agent en charge du suivi du dossier :

Madame Victoire BARDY Tél : 40.54.85.16

Pièces à fournir :

- Une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Maire
- Un Curriculum Vitae
- Une copie de la pièce d'identité
- Une copie des diplômes ou du diplôme le plus élevé
- Copie du permis de conduire
- Un certificat médical attestant votre aptitude à passer les épreuves physiques, ou le certificat d'aptitude médicale des sapeurs-pompiers valide.

Le cas échéant,

- Attestation de réussite aux épreuves physiques de recrutement d'une autre commune,
- Un arrêté de nomination pour les fonctionnaires.

Tout dossier incomplet ou non conforme aux exigences requises ne sera pas retenu.

Merci de déposer votre dossier de candidature soit :

- Au service courrier de la mairie de Paea ;
- Par voie postale à Madame le Maire de Paea, BP 10397, 98711 PAEA ;
- Par voie électronique à l'adresse suivante : rh@paea.pf

***Note :** Les épreuves sportives relatives aux dispositions de l'arrêté n° 2333 DIPAC du 3 septembre 2013 relatif aux conditions d'aptitude physique et médicale des emplois relevant des spécialités « sécurité civile » et « sécurité publique » dans la fonction publique des communes, des groupements de communes et de leurs établissements publics administratifs version consolidée au 01/01/2024, auront lieu le **mercredi 05 août 2026**.*

Date limite de dépôt des candidatures le vendredi 31 juillet 2026 à 11H30